

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More asbl Belgique

du 25 juin 2024

La réunion se tient au château de Rixensart, rue de l'Eglise, 40, 1330 Rixensart, Belgique.

Le Président, Christian Boon Falleur, remercie Charles-Adrien de Mérode pour son accueil amical dans le si beau cadre de Rixensart.

Le Président, Christian Boon Falleur, ouvre la séance à 17h, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Aymeric de Lamotte, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 28 juin 2023 (*annexe 1B*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Discussion et approbation du rapport d'activité 2023

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2023 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année.

Le rapport d'activité 2023 est approuvé.

3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) et du rapport financier 2023

Comptes Institut Thomas More asbl Belgique

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2023 (*annexe 3B*).

L'Assemblée générale se prononce pour la continuation de l'activité de l'Institut Thomas More asbl Belgique.

Les comptes de l'Institut Thomas More asbl Belgique pour l'exercice 2023 sont approuvés. Ils seront, selon la loi, déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles.

Rapport financier

Le Président présente et commente le rapport financier 2023 (*annexe 4*).

Le rapport financier 2023 est approuvé.

4. Discussion et approbation du budget prévisionnel 2024

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2024 (*annexe 5*).

Le budget prévisionnel 2024 est approuvé.

5. Décharge aux administrateurs

Le Président prie les membres de donner décharge aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023.

La décharge aux administrateurs est approuvée.

6. Nominations statutaires : renouvellement du Conseil d'administration

Les mandats de tous les administrateurs venant à échéance à la présente Assemblée Générale, le Président présente et commente la proposition de renouvellement des mandats des administrateurs (à l'exception de MM. Stéphane Buffetaut, Louis Manaranche et Charles Thibaut de Maisières) soumise, conformément à l'article 15 des statuts de l'ITM, à l'approbation de l'Assemblée générale.

Conformément aux statuts, les administrateurs sont renouvelés pour un terme de trois ans et leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée générale ordinaire de 2027, approuvant les comptes de 2026.

7. Discussion stratégique

Discussion libre n'appelant pas de vote.

8. Questions diverses

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 18h.
